Ville d'ONDRES

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Juin 2009 • N° 33

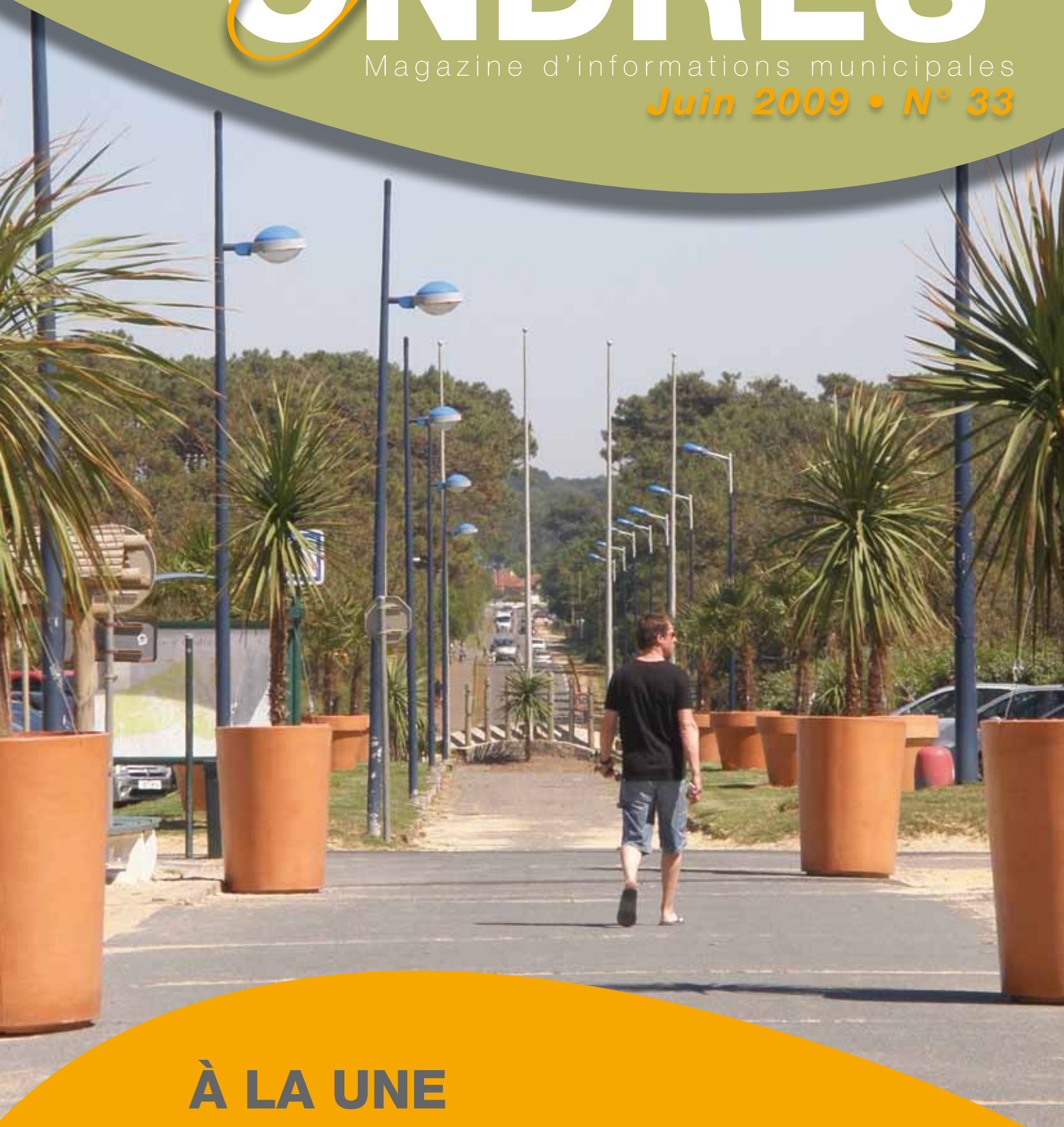

À LA UNE

- L'été **en Fêtes**
- Dossier : **Le Tourisme à Ondres**

info ONDRES
Magazine d'informations municipales
Juin 2009 • N° 33

SOMMAIRE

3. **Editorial**
4. *Mairie*
Délibérations du Conseil Municipal
6. **Aménagements à Larrendart**
7. **La Majorité**
L'Opposition
Élections Européennes à Ondres
8. **Le Pédibus**
La forêt fragilisée
9. **Un monde de rêve**
Bouge ton été
Les crayons tagués
10. **Au CCAS**
Vente de Terrains
11. *Dossier à la Une*
Le tourisme
16. *Communauté de Communes*
Le projet Communautaire voté
Le Festi'Mai
Cinésites
11. *Vie Locale*
Commémoration 8 Mai 1945
Les Pescadous
ACCA
18. **ASO Rugby**
Forum pour les Associations
Concours photo
19. **La Maïade**
Le Foyer
20. *Culture*
Bibliothèque
Les rendez-vous de Capranie
21. **Le Gascon en partage**
18. *Agenda*
19. *Informations pratiques*
20. *Ondres d'hier à aujourd'hui*

MAIRIE
2189, Av. du 11 Novembre 1918
40440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Tel : 05 59 45 30 06
Fax : 05 59 45 22 20
Mail : contact@ville-ondres.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert.
Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.

Juin siffle la mi-temps de l'année…

Il en est ainsi depuis des temps immémoriaux, la fête locale marque la mi-temps de l'année. Et si l'on en croit l'ambiance, l'ardeur et pour tout dire toutes les joies bruyamment exprimées, ce premier temps n'a manqué ni de rythme ni même de quelques essais bien transformés. Et c'est vrai que de travaux en réalisations, de difficultés sociales en aléas climatiques, ce premier semestre a bien plus été dans le tourbillon que dans le calme plat.
Comme d'habitude! Comme d'habitude pour faire face, je suis heureux de saluer le volontarisme, l'engagement, la solidarité de la commune.

Voici donc venus ces deux mois d'été que d'aucuns caricaturent les pieds en éventail. Je voudrais rendre justice à tous les professionnels pour qui s'ouvre une période intense d'activités.
Je voudrais aussi rendre hommage au choix déjà ancien de faire du tourisme un acteur essentiel du développement économique; je voudrais enfin rendre justice à ceux qui, alors que les orientations touristiques prennent du corps et de la forme, rivalisent de créativité pour inscrire Ondres dans un tourisme de raison et de respect. Les quatre pages du dossier central en diront plus et mieux que ces quelques lignes.

Juillet, Août… Comment ne pas imaginer qu'ils sont aussi les mois qui préparent les travaux de l'automne… Cette année sans doute bien plus que beaucoup d'autres. La Communauté de Communes s'est majoritairement exprimée en faveur d'un projet intercommunal ambitieux qui intègre la Taxe Professionnelle Unique. Je ne cacherai pas ma satisfaction pour le sens que prend un tel choix: partage, solidarité, cohérence et rationalité dans les perspectives; la Communauté de Communes par cette décision courageuse prendra désormais tout son sens.

L'éditorial de rentrée réaffirmera toutes les perspectives: zone commerciale de Northon, mise en vente de la zone Las Nazas, étude de l'aménagement de la Plage, rond point de Labranères…
Autant de projets déjà dans les cartons mais que Juillet Août sauront garder au chaud pour cet automne. Il en est ainsi de toute gestion municipale où le temps reste le meilleur allié. Je pense que Juillet et Août sauront nous préparer le temps des projets aboutis de l'automne.

Bernard CORRIHONS
Maire

Les délibérations du Conseil Municipal du 28 avril 2009

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie.

1 - Concours communal de fleurissement et d'embellissement

Monsieur le Maire indique que la Commission Environnement souhaite reconduire le concours communal de fleurissement et d'embellissement pour cette année. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE la reconduction du concours communal de fleurissement et d'embellissement pour 2009.

***Le Règlement voté en Conseil municipal est consultable en mairie**. Le concours de fleurissement et d'embellissement est ouvert aux particuliers et entreprises. L'attribution des prix (valeur totale 300 €) aux participants sélectionnés par le jury s'effectue sur la base des critères suivants :*
- *propreté du site et aménagement de l'environnement*
- *entretien de l'habitat et des clôtures*
- *fleurissement et harmonie avec l'architecture et l'environnement*
- *aménagement des espaces verts et des plantations d'arbres*

Le décor floral et les espaces verts doivent être visibles de la rue.

2 - Subventions aux coopératives scolaires des écoles d'Ondres

Monsieur le Maire précise que chaque année dans le cadre du budget primitif une subvention est attribuée aux coopératives scolaires de l'école maternelle et de l'école élémentaire de la commune ainsi qu'à l'association sportive et culturelle (ASCEPO) de l'école élémentaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,
- **ACCORDE** une subvention d'un montant total de 5 264 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle,
- **ACCORDE** une subvention d'un montant total de 10 440 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire,
- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASCEPO, association sportive et culturelle de l'école élémentaire.
- **DIT** que les crédits ont été prévus au budget primitif 2009 aux chapitres et articles correspondants.

Ces sommes versées (complétées par les subventions de l'association FCPE des parents d'élèves) permettent aux écoles de faire vivre, à moindre coût pour les parents, des projets pédagogiques de qualité.

3 - Attribution de participations scolaires

Considérant les demandes de participation financières effectuées par les Collèges de LABENNE et CAPBRETON, pour l'organisation de séjour culturel, Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 50 euros par élève.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,
- **ACCORDE** une subvention de 2 600 euros au Collège de LABENNE pour participer au financement des différents séjours (participation de 11 enfants Ondrais).
- **ACCORDE** une subvention de 50 euros au Collège Jean ROSTAND de CAPBRETON pour participer au financement du séjour à LONDRES (participation d'un enfant Ondrais). ■

Les délibérations du Conseil Municipal du 28 mai 2009

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie.

1 - Classement de diverses voies dans le domaine public communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DÉCIDE de classer dans le domaine public communal les voies indiquées dans le dossier d'enquête publique.

L'enquête publique a eu lieu du 15 avril 2009 au 29 avril 2009 inclus. Aucune observation n'a été consignée sur le registre d'enquête tenu à cet effet. Le Commissaire Enquêteur a émis dans ses conclusions un avis favorable à l'intégration de voies communales dans le domaine public communal.
L'intégration de ces voies dans le domaine communal, va permettre à la commune de transférer certaines d'entre elles à la Communauté de Communes. Ainsi, des travaux vont pouvoir démarrer rue Georges Lafond d'ici la fin de l'année.

2 - Convention avec l'ONF pour la délégation de la maîtrise d'ouvrage relative à l'étude de faisabilité et de programmation environnementale et urbaine préalable au plan plage d'Ondres.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité,
ACCEPTE la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'ONF pour la réalisation de l'étude de faisabilité et de programmation environnementale et urbaine préalable au plan plage d'Ondres.
APPROUVE la convention avec l'ONF.

3 - Demande de subvention pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation environnementale et urbaine préalable à l'aménagement du secteur plage. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter des subventions auprès de l'Europe dans le cadre des Fonds Européens de Développement, du Conseil Régional et du Conseil Général pour le financement de l'étude de faisabilité et de programmation environnementale et urbaine préalable à l'aménagement du secteur plage.
CHARGE Monsieur le Maire de choisir le bureau d'étude qui réalisera cette étude de faisabilité, et de présenter en fonction du coût de cette étude un plan de financement à chacun des organismes publics susceptibles de la financer.

Avant d'envisager le lancement de l'aménagement du secteur plage, il est nécessaire d'effectuer une étude de faisabilité et de programmation environnementale et urbaine (voir dossier Tourisme).
Le détail de ces missions a été établi en concertation avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Landes et le GIP (Groupement d'Intérêt Public) du Littoral Aquitain. Cette étude sera largement subventionnée par les institutions départementale, régionale et européenne.
Par ailleurs, l'ONF (Office National des Forêts), en sa qualité de propriétaire d'une partie des terrains concernés et de gestionnaire pour le compte de l'État d'une autre partie de ces terrains, doit assurer soit la maîtrise d'ouvrage de l'étude, soit la déléguer à la commune. Après discussion avec la Commune, c'est la seconde possibilité qui a été retenue.

4 - Mise en place d'un automate de paiement sur l'aire des camping-cars

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE l'installation d'un automate de paiement pour le contrôle d'accès des camping-cars sur l'aire de stationnement qui leur est réservée,
ACCEPTE de prendre en charge les risques financiers attachés à ce mode de paiement.

Cet automate de paiement sera relié à un logiciel et va permettre :
- *Aux camping-caristes de bénéficier d'un meilleur service.*
- *À la commune d'encaisser toute l'année les droits d'accès à l'aire.*
- *Aux policiers municipaux de se recentrer sur leur mission principale.*

Suite à la consultation mise en œuvre dans le cadre d'une procédure adaptée, c'est la société URBAFLUX qui a proposé l'automate de paiement adapté à notre demande, pour un coût de 25 773,80 € TTC.

5 - Demande d'attribution du statut et de la dénomination de Commune Touristique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la dénomination de commune touristique selon la procédure simplifiée prévue à l'article 3 du décret n° 2008-884 susvisé.

Jusqu'à présent, la commune d'Ondres bénéficiait d'une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) comprenant des sommes perçues au titre de la dotation supplémentaire aux communes et groupements touristiques. Les différents statuts de commune à vocation touristique ayant été revus par la loi, il est indispensable pour Ondres de demander le nouveau statut de « Commune Touristique » qui nous permettra de continuer à bénéficier à ce titre de subsides supplémentaires de l'État.

6 - Création de six postes saisonniers de Sauveteurs, Éducateurs des Activités Physiques et Sportives de 2e Classe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **DÉCIDE**, pour la saison estivale 2009 (du 20 juin au 13 septembre 2009 inclus), de créer 6 postes saisonniers de Sauveteurs, Éducateurs des Activités Physiques et Sportives de 2e classe, à temps complet.

7 - Création de postes saisonniers 2009 aux services Technique et Animation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **DÉCIDE** la création de deux postes saisonniers d'Adjoints Techniques Territoriaux de 2e classe à temps complet, 35 heures/35e, du 1er juillet au 31 août 2009 inclus, ainsi que deux postes saisonniers d'Adjoint Technique Territorial de 2e classe à temps complet, 35 heures/35e, du 14 juillet au 15 août 2009 inclus, la création de 6 postes saisonniers Adjoints Territoriaux d'Animation de 2e classe à temps complet, 35 heures/35e, du 1er juillet au 31 août 2009.

8 - Création de postes saisonniers 2009 d'Agent de Surveillance de la Voie Publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **DÉCIDE** la création de deux postes saisonniers d'Agent de Surveillance de la Voie Publique à temps complet, 35 heures/35e, du 1er juillet au 31 août 2009 afin de renforcer les effectifs de la Police Municipale.

L'été, afin d'accueillir au mieux tous les visiteurs, la mairie renforce ses équipes. La municipalité embauche du 20 juin au 13 septembre six jeunes Maîtres Nageurs Sauveteurs qui prêtent main-forte aux trois CRS mis à disposition par l'État en juillet et août. Les effectifs de la Police Municipale sont augmentés de deux auxiliaires. Ces personnels de sécurité, qui font preuve tout l'été d'un grand dévouement, travaillent main dans la main avec les gendarmes de Tarnos et les pompiers du Seignanx. Afin d'entretenir les espaces publics, la commune embauche aussi six jeunes qui viennent aider les personnels des services techniques. Les Ondrais qui fréquentent la plage aussi l'hiver mesurent les efforts réalisés tous les ans en avril et mai pour lui rendre son apparence d'été.
Pour tous ces postes, dans la mesure du possible (compétences des candidats), les jeunes Ondrais puis du Seignanx, sont privilégiés. Un grand merci à tous ces personnels qui par leur travail font en sorte que les vacances et les week-ends des autres ne soient que du plaisir. ■

Des **aménagements** à venir au Centre sportif **Larrendart**

La commune étant devenue seule propriétaire du centre Larrendart, elle a décidé, après discussion avec les utilisateurs du lieu de mettre en œuvre les aménagements prévus par le budget 2009.

Le cordon va être définitivement coupé avec le bar tabac Larrendart, locataire de l'espace commercial. Jusqu'à présent, la facture d'électricité était conjointement payée par la commune et le bar. Dorénavant, chacun disposera de son circuit électrique et donc de sa facture EDF. Le passage entre le bar et le centre sportif sera lui fermé.
L'accès au hall du centre va être modifié. L'accès principal se fera par la place R. Feuillet. Comme dans beaucoup d'autres murs à gauche ou frontons, un système de paiement et de réservation automatisé permettra l'accès aux aires de jeu. Il sera cependant, toujours possible de réserver à la mairie pendant les heures d'ouverture. ■

L'expression de la **Majorité***

Plus aucune commune ne peut vivre aujourd'hui en autarcie et le législateur l'a bien compris en créant cet échelon de la gestion locale qu'est la Communauté de Communes.

Nous devons, à la vérité, de dire qu'il n'est pas chose aisée de mettre en synergie les compétences, les objectifs et les moyens. C'est pourtant ce que vient de faire la Communauté de Communes du Seignanx. A la majorité comme c'est la règle en démocratie. La plupart des Français sont fondamentalement attachées à la démocratie et à ses valeurs que sont la liberté, l'égalité, la fraternité ou encore la laïcité, le suffrage universel, l'expression majoritaire.

Il ne se passe pourtant pas un jour qui, de décisions anodines en réforme de convenance, menace la démocratie. Alors, il n'y a pas de jours où il ne faille la défendre ou bien la fortifier, ou tout simplement la mettre en œuvre. Parce qu'il est vie quotidienne, parce qu'il est proximité, parce qu'il est au cœur des préoccupations, le terrain local est le mieux adapté à l'expression juste et naturelle de la démocratie. Dans l'ardeur des débats, dans la vigueur des convictions, la Communauté de Communes en votant son projet qui intègre la mutualisation la Taxe Professionnelle en a exprimé la preuve. Ce projet solidaire et ambitieux pensé pour l'ensemble des habitants du Seignanx, dans le respect mutuel, celui des élus et celui des citoyens. ■

L'expression de l'**Opposition***

Augmentation des impôts locaux

Selon la Majorité Municipale l'augmentation des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non-bâti et taxe professionnelle) sera de 9,5 % pour l'année 2009.
Nous pensons malheureusement, que ce chiffre s'avérera largement en dessous de la réalité pour nombre d'entre nous.
Il appartiendra à chaque contribuable d'analyser et de comparer ses feuilles d'impositions de 2008 et 2009…

La Communauté du Seignanx

Pour le moins que l'on puisse dire, la sérénité a disparu des réunions des instances communautaires du Seignanx. Rivalités entre élus de la Majorité, querelles de chefs, intérêts communaux particuliers, ambitions personnelles prennent le pas sur les débats d'idées ou de projets.
Les résultats du vote survenu lors du dernier conseil communautaire démontrent désormais l'existence de deux courants fortement divergents en matière d'engagement pour l'avenir.
Les vieux démons d'individualisme, le sectarisme réapparaissent au détriment de l'intérêt général. Aussi, l'objectivité n'étant plus de mise, nous pouvons craindre un gravement de la situation pour l'avenir si certains élus de la majorité de gauche ne retrouvent pas la raison : à défaut toutes les valeurs essentielles propres à une communauté de communes perdraient toutes leurs significations.
Nous suivrons ce problème de près afin de vous tenir informé de l'évolution de la situation. ■

* Par souci d'équité et de liberté d'expression, les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils nous parviennent

Résultat des **élections Européennes** à Ondres

Listes ayant obtenu des suffrages	Voix	%
Inscrits	3378	100
Votants	1415	41,89
Exprimés	1365	
Nuls	50	
Front National	61	4,47
Libertas	31	2,27
UMP	321	23,52
Europe de la vie	12	0,88
Debout la République	11	0,81
Lutte Ouvrière	10	0,73
Parti Socialiste	313	22,93
Modem	112	8,21
L'Europe c'est vous	8	0,59
Europe Écologie	194	14,21
Alliance des écologistes indépendants	67	4,91
Europe démocratique Esperanto	4	0,29
Front de Gauche	150	10,99
NPA	71	5,20

Le **Pédibus Ondrais**, la presse en parle

ONDRES

Ramassage à pied

Les écoliers peuvent désormais emprunter un Pédibus pour aller à l'école

La ligne Pédibus d'Ondres a été inaugurée il y a six jours.

« Il était important de s'assurer des questions de sécurité pour lancer l'opération »

ARTICLE Sud Ouest

Cette idée novatrice de ramassage scolaire a reçu un écho favorable au-delà du Seignanx et des Landes. La préfecture de Région, qui anime une réflexion sur les modes de transports alternatifs, avait entendu parler de la première expérience de Pédibus que nous avions tentée en novembre à Ondres.
Elle avait donc invité la commune d'Ondres, avec quelques dizaines d'autres, à partager son initiative de ramassage scolaire écologique et solidaire.

La presse régionale, très intéressée par le développement durable, s'est emparée du dossier pour évoquer deux fois le Pédibus Ondrais dans ses colonnes.
Le long de la nationale, l'expérience a poursuivi son bonhomme de chemin en mai et juin. La fréquentation est devenue plus régulière.
Du mobilier urbain est prévu à la rentrée de septembre pour sécuriser de manière définitive et plus esthétique ce cheminement.

La forêt fragilisée et dangereuse

Klaus est passé, mais la forêt Ondraise ne s'en est pas encore remise, elle portera longtemps les stigmates de cette funeste nuit de tempête. Les services municipaux ont dégagé depuis longtemps les chemins de la commune. L'O.N.F. a sécurisé les principales pistes forestières. Mais certaines pistes secondaires ne sont pas encore libérées. Pire de nombreux pins sont encore couchés voire suspendus au cœur de la forêt. Il est donc recommandé pour les promenades de ne pas s'aventurer en dehors des pistes sécurisées.

On peut regretter que ce travail ne soit toujours pas réalisé 5 mois après le passage de la tempête, mais là comme dans d'autres domaines nous payons le désengagement de l'État qui diminue régulièrement les moyens octroyés à l'O.N.F. La forêt Ondraise a souffert, mais pour certaines communes de la Haute Lande, la situation est bien plus catastrophique.

L'argent promis par l'État pour réparer les dégâts et indemniser les sylviculteurs n'est toujours pas versé. Nous ne pouvons que nous associer à la colère des élus et professionnels de la filière Bois qui subissent cette crise en plus de la crise économique.

Les pins à terre qui sont en train de se dessécher sont particulièrement inflammables. Il faut donc redoubler de vigilance cet été quant au risque de feu de forêt. Respectez et surtout faites respecter ces quelques consignes pour que l'été ne se transforme pas en drame. Quels que soient la période et le lieu, il est interdit d'allumer un feu, (même pour brûler des branchages chez soi).
Ne fumez pas en forêt. Ne laissez aucun déchet en forêt en particulier en verre. Avec la bonne volonté de chacun, on peut espérer que la forêt dépasse cette crise et retrouve son visage dans les années à venir. ■

Un monde **de rêve**

Le vendredi 5 juin, la population a pu découvrir « le monde des rêves » des enfants du Centre de Loisirs. Pendant plus de six mois l'équipe d'animation a mis en place des ateliers de création plastique en vue de la réalisation d'une exposition interactive dans l'enceinte de l'accueil périscolaire.
Pour se rendre dans le monde des rêves, les nombreuses familles présentes lors de l'exposition ont dû décoller grâce au Nautilus vers le premier monde, « le monde de l'espace » chargé d'étoiles, de planètes et de cratères. Chacun devait savoir marcher en apesanteur afin de le traverser.

À la sortie de ce monde, on entrait dans le « monde en miniature » autour d'un train. Le monde suivant était celui de « microcosmos », chacun devait traverser une forêt de varechs pour découvrir de gros insectes qu'il pouvait manipuler.
Dans le monde suivant, on pouvait découvrir la machine à créer les fruits et le savant fou qui la manipulait. Les visiteurs fabriquaient des fruits à partir de sable et inséraient ceux-ci dans la machine à lire les rêves. « Vitaminette » l'orange, « Jackie » la banane, « Mouille-bouche » la poire et « Reinette » la pomme nous racontaient ainsi leurs songes les plus secrets.

Le voyage se poursuivait dans un espace « multi sensoriel » pour aboutir sur un étrange musicien qui invitait chaque visiteur à créer de la musique. Pour finir le tunnel des couleurs nous amenait vers le magnifique monde des bulles.

Nous pouvons encore une fois féliciter l'équipe du Centre de Loisirs et les enfants pour ce voyage fantastique. ■

Bouge ton été

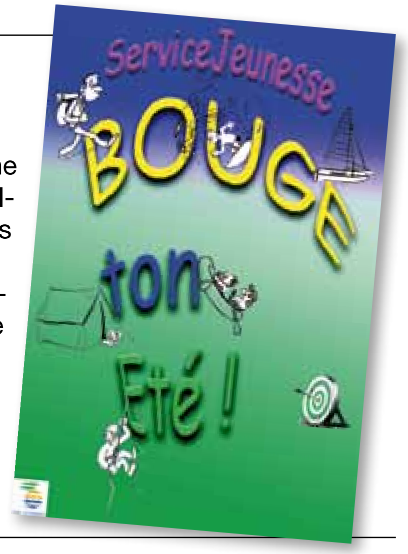

« Bouge ton été », tel est le parti pris du service jeunesse de la commune pour cet été. Ainsi stages sportifs et séjours de découverte vont venir s'alterner avec une programmation d'activités quotidiennes sur les structures 11/13 ans et 14/17 ans.
Alors si vous êtes des adeptes du surf, du skate ou du tir à l'arc, mais encore des amoureux des sensations fortes en eaux vives ou de la randonnée en montagne, n'hésitez pas à prendre contact avec le service jeunesse de la ville cet été :

- Accueil 3/10 ans : 06 14 41 30 58
- Accueil 11/13 ans : 06 50 80 83 29
- Accueil 14/17 ans : 06 32 54 81 92 ■

Les **Crayons tagués**

Les enfants du Centre de Loisirs, particulièrement attachés aux grands crayons qu'ils avaient réalisés l'an passé, ont été les premiers à constater les dégâts. Les crayons, à la mine réjouie, qui égayent les cheminements piétonniers au cœur de notre bourg ont été stupidement tagués.
À l'instar des autres équipements publics destinés à notre jeunesse (Larrendart ou le stade), ces personnages haut en couleurs qui étaient appréciés de tous ont, eux aussi, été victimes de la bêtise de quelques adolescents. Gageons que les parents de ces enfants sauront leur rappeler le sens du respect du bien public. ■

Au **Centre Communal d'Action Sociale**

Le revenu de solidarité active (rSa) entre en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine.

Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime pour l'emploi.
Il est également versé à des personnes qui travaillent et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il concerne plus de 3 millions de ménages.

L'État et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le 1er versement interviendra le 6 juillet 2009.
Le rSa est versé par les Caisses d'Allocations Familiales ou les Caisses de Mutualité Sociale Agricole.

le rSa, ça sert à ça

Qui pourra en bénéficier ?

Les personnes :

- De plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître).
- Exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus de la solidarité.
- Sans activité, notamment les bénéficiaires du RMI ou de l'API.

Quelles démarches effectuer ?

Pour les travailleurs à revenus modestes :

- Pour savoir si vous pouvez bénéficier du rSa, faites une simulation en ligne sur les sites : www.rsa.gouv.fr *ou* www.msa.fr *ou* www.caf.fr
- Pour déposer une demande télécharger le formulaire ou adressez-vous à votre Caisse d'allocations familiales, à votre caisse de mutualité sociale agricole, au Conseil Général ou au CCAS.

Pour les bénéficiaires du RMI ou de l'API, il n'y a aucune démarche particulière à effectuer. Le rSa remplacera automatiquement le RMI et l'API à compter du 1er juin. ■

L'agrément qualité du **CCAS**

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annoncions que nous n'avions pas obtenu l'agrément qualité délivré par le CROSMS pour le service d'aide à domicile.

Dès réception de cet avis défavorable, nous avons déposé un nouveau dossier auprès du Conseil Général et de la DDTE.

Le Conseil Général a émis un avis favorable. De ce fait, nous pouvons continuer à assurer notre service. ■

Vente de terrains

Dans les prochaines semaines, la commune va mettre en vente, auprès des particuliers et aux conditions du marché, 3 lots constructibles et viabilisés de 1 000 m² chacun. Ces terrains se situent chemin de Pip, ils sont destinés à la construction de logements individuels.
Renseignements et dépôts des candidatures en mairie, service Urbanisme. ■

Dossier à la une

LE TOURISME, UNE RICHESSE POUR ONDRES

Pour se baigner, surfer, bronzer ou pour profiter du paysage, nous apprécions notre plage d'Ondres qui a su conserver son caractère naturel.

Pour se promener à pied, à vélo, à cheval, nous aimons notre forêt, espace naturel préservé où nous pouvons croiser écureuils, biches et autre sangliers.
Pour flâner ou pêcher nous apprécions nos lacs, canaux, ruisseaux et fontaines aux multiples facettes.
Nous aimons par-dessus tout les espaces naturels qu'ont su préserver et valoriser nos aînés.
Mais les touristes, eux aussi apprécient ce havre de nature à quelques kilomètres des villes de Bayonne et de Biarritz. C'est justement pour cette raison qu'ils viennent et reviennent toujours plus nombreux chaque été à Ondres.

Le tourisme dans notre commune ne doit pas être vécu comme une charge qu'il nous faudrait supporter tous les étés. Au contraire, le développement du tourisme, surtout s'il est « Durable » est une opportunité, une richesse, pour Ondres et tous les Ondrais.
Le tourisme crée des emplois qui ne sont pas seulement saisonniers. Il permet à des commerçants d'être présents à Ondres toute l'année.
L'activité touristique génère des recettes directes (comme le parking des campings cars ou la location du camping Blue Océan) et fiscales (comme la taxe de séjour). Grâce à cette manne touristique, nous pouvons tous profiter de services publics comme la navette ou la surveillance de la plage. Par le passé, des équipements publics comme les pistes cyclables en forêt ou l'espace Capranie ont été, en partie, financés par les recettes liées au tourisme.
À l'avenir, grâce à ces recettes, nous pourrons améliorer l'accueil à la plage, créer de nouveaux espaces de loisirs et participer au financement d'équipements publics.

Ainsi, aujourd'hui, comme hier, et comme demain, le Tourisme Durable à Ondres est bénéfique aux touristes, aux Ondrais et à la nature à laquelle nous sommes tant attachés. ■

Budget municipal consacré au tourisme • Année 2008

Dépenses	En Euros	Recettes	En Euros
Participation syndicat des plages landaises	2 000	Stationnement aire campings cars	18 000
Nettoyage plage	22 000	Taxe de séjour	115 000
Indemnités CRS	12 500	Redevance liée à l'occupation du domaine public	38 500
Rémunération MNS	43 000	Dotation supplémentaire Tourisme	70 500
Analyse Eaux baignade	2 000		
Matériels secours	5 700		
Charges personnels titulaires	48 500		
Total	**135 700**	**Total**	**242 000**

La Plage, notre principal atout touristique

Nous apprécions tous notre plage pour son caractère sauvage, naturel. Les élus qui ont concouru aux destinées de la commune dans les années précédentes ont toujours su raison garder pour ne pas bétonner ou bitumer le secteur de la plage.

Cependant, en quelques années la fréquentation de la plage a fortement augmenté. Les conditions d'accueil ne sont plus conformes aux standards de confort actuels. Les dégradations de l'environnement s'accroissent. La sécurité même des personnes et des biens est de plus en plus difficile à assurer.

Prendre ce dossier Plage à bras-le-corps était une priorité de notre programme de campagne lors des municipales. Agir vite, mais sans se précipiter pour penser les aménagements de la plage dans le cadre plus large du Tourisme Durable, telle a été notre ligne de conduite depuis plus d'un an. Cet été verra les premières concrétisations de cette politique nouvelle à la plage. ■

Quoi de neuf en 2009 ?

Grâce à de nouveaux aménagements légers, l'accès vélo et piéton est désormais facilité et sécurisé. Le parking le plus au nord est réservé aux deux roues et aux navettes.
Le service de navettes gratuit, du bourg vers la plage et retour, est assuré par deux petits bus de la R.D.T.L. (Régie Départementale des Transports des Landes). Ces bus ont une capacité maximale de 18 places assises et 50 places debout.

La gestion du parking des Camping-car est optimisée grâce à un système de paiement automatisé. Ce système va permettre aux policiers municipaux de se recentrer vers leurs missions premières : accueillir, orienter, prévenir et assurer la sécurité des biens et des personnes dans le secteur de la plage.
Concernant l'aménagement paysager, nous avons fait le choix de privilégier les plantes en pot pour différentes raisons.

Les expériences précédentes de plantation en pleine terre ont échoué. Donc, ces plantes en pot seront déménagées l'hiver pour être préservées.
Nous lançons cette année un « Plan Plage » qui à terme modifiera sérieusement le secteur de la plage. Donc, arborer aujourd'hui ce secteur pour déplanter dans 3 ou 4 ans aurait été du gaspillage. Ces plantes en pots pourront à l'avenir être réutilisées en d'autres lieux de la commune.
Des points de sensibilisation à la fragilité des espaces dunaires, réalisés par des enfants de CM2 de l'école, sont aussi installés en tant que première expérience en la matière.

LA NAVETTE PLAGE

Service gratuit du 1er Juillet au 31 Août.
(y compris dimanche et jours fériés)

À Ondres, pour aller à la plage avec plaisir, sans souci et en préservant la nature, c'est en Navette Naturellement !

➢ **HORAIRES de 11 h du matin à 20 h le soir.**

➢ **ARRÊTS, TOUS CIRCUITS CONFONDUS :**
- Parking de l'école maternelle d'Ondres
- Poste d'Ondres (sur la RD 810)
- Stade municipal / Camping du Lac
- Camping Lou Pignada
- Camping Blue Océan / Résidence l'Allée des Dunes
- La plage

➢ **ATTENTION !**
Seule 1 navette sur 2 dessert le centre bourg

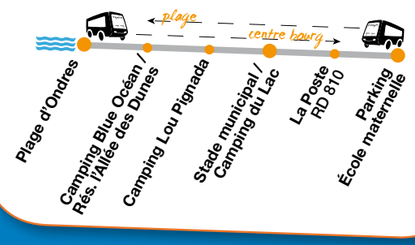

Une WebCam est installée au-dessus de la plage. Outre le rôle de vitrine Internet pour notre ville, elle permettra de vérifier l'état de la mer avant de décider de venir à la plage. Cette WebCam évite donc des déplacements inutiles. Elle est accessible depuis le site de la mairie : www.ville-ondres.fr ou depuis celui de l'Office de Tourisme : www.otc-seignanx.com.
Grâce à ces différents services et aménagements, dès cet été, nous retrouverons tous, le plaisir d'aller à la plage. ■

Le Plan Plage, l'avenir se prépare cet été…

Après un an de travail et de réflexion avec différents partenaires que sont l'office National des Forêts, le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain et le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, nous allons poser cet été les premiers jalons de notre Plan Plage.

Un Plan Plage est une procédure d'aménagement global d'un secteur plage qui permet de mieux accueillir le public tout en préservant les espaces naturels particulièrement fragiles du littoral. Cette procédure est particulièrement délicate car, par nature, le secteur de la plage est très contraint par la loi « Littoral de 1986 ». À titre d'exemple, la loi Littoral nous interdit toute construction en dur ou tout agrandissement du parking. De plus, à Ondres, la plupart des terrains du secteur appartiennent soit à l'État avec une gestion ONF soit à des propriétaires privés. C'est pourquoi, nous avons décidé de nous donner des moyens importants, en nous entourant de toutes les compétences nécessaires, afin d'atteindre l'objectif ambitieux qui est celui de tous les Ondrais : rendre la plage d'Ondres plus accueillante tout en conservant son caractère naturel et en préservant l'environnement.

Dans ce cadre, et à partir du travail réalisé avec nos partenaires cet hiver, un bureau d'étude va travailler cet été à la plage afin de réaliser une étude qui sera rendue à l'automne. Cette étude a pour premier objectif de faire un diagnostic à la fois environnemental et urbanistique du secteur plage. Le second volet de cette étude sera de proposer des principes d'aménagement pour l'ensemble du site. Cette étude s'intéressera à la zone de baignade, à l'accès à la plage, au sommet de la dune, aux parkings, mais aussi aux secteurs boisés situés à proximité de la plage et enfin à la liaison entre la plage et le rond-point de Las Nazas.

Cette étude sera financée à hauteur de 80 % par le Conseil Général, la Région, et l'Europe. ■

Pour que la plage reste un plaisir

Nous vous rappelons que la mer est dangereuse, en particulier pour les enfants. Il est impératif de respecter et faire respecter les consignes de sécurité affichées à l'entrée de la plage.

Où se logent les touristes à Ondres ?

En plus du camping du CCAS d'EDF, de 20 meublés et de 4 chambres d'hôtes, la commune compte 3 campings, une résidence de tourisme et un hôtel, ce qui représente environ 5000 lits.

L'allée des Dunes

Lou Pignada

L'allée des Dunes

Cette résidence hôtelière inaugurée en juin 2007 compte 150 logements et peut accueillir jusqu'à 960 personnes. L'allée des Dunes emploie deux personnes à temps plein et quatre de mars à novembre. En pleine saison, cette structure compte 25 salariés. Benjamin DAMOUR, son directeur emploie en priorité des jeunes de la commune ou du Seignanx.
La résidence est ouverte toute l'année, son activité principale est la location à la semaine ou au week-end. Son directeur va élargir son offre hors saison en proposant une formule hôtel (location à la nuit) et une formule long séjour (location au mois).

Le camping du Lac

Aux portes de Bayonne, le Camping du Lac offre la convivialité, la simplicité et le calme d'un petit terrain avec des services de qualité : Des vacances « tout simplement »
Des équipements ludiques et sportifs pour satisfaire petits et grands. 115 emplacements grand confort avec 70 % d'emplacements libres pour les campeurs et caravaniers. Ouvert à l'année.
Sérénité du Lac, vigueur de l'océan. Immensités des plages landaises. En toutes saisons, vous vivrez de la convivialité, de la tradition festive et de la gastronomie renommée des Gascons.
En 2009, le camping du Lac fête ses dix ans, il s'offre un nouvel espace aquatique avec balnéothérapie.

Lou Pignada

Situé Avenue de la Plage à Ondres, le camping Lou Pignada est un camping familial 3 étoiles de 135 emplacements ombragés (tentes, mobil homes, chalets). Le camping propose des locations à la semaine mais il est également possible d'y séjourner de 2 à 4 nuits en basse saison (hors juillet/août). Le label « Clé Verte » a été attribué au camping Lou Pignada du fait de son engagement à respecter des critères environnementaux fixés au niveau international.
Très attachée à la vie locale, Valérie DELOUS emploie principalement des personnes résidant dans le Seignanx. Trois personnes travaillent à l'année mais l'équipe s'agrandit de huit personnes supplémentaires. Le camping a un projet d'agrandissement dans les prochains mois où le respect des critères de l'environnement sera son leitmotiv.

L'Espace Blue Océan

L'Espace Blue Océan est le projet d'un Ondrais (Henri DAUGA) qui s'est battu pour la préservation des espaces naturels de la commune. Il compte 60 chalets, 200 mobil-homes et 40 emplacements nus pour une capacité d'accueil de 1 300 personnes.
En complément des services habituellement proposés, le camping s'investit dans une politique d'éducation environnementale. De son côté, le personnel veille à limiter ses consommations d'eau, d'électricité et de produits chimiques. L'objectif est d'obtenir avant la fin de l'année 2009 l'Ecolabel Européen (détenus par seulement 4 campings en France). L'Espace Blue Océan est ouvert des vacances de Pâques à fin septembre et propose la location à la semaine ou au week-end. Il compte douze salariés à l'année et une quarantaine de personnes en saison provenant essentiellement du bassin d'emploi du Seignanx.

Le Lodge Hôtel

Le Motel d'Ondres vient de changer de propriétaires. Il s'appelle maintenant Le Lodge Hôtel, et ce sont Alexandre Fossey et Laurent Aspord qui en assurent la direction et l'accueil.
Des travaux ont déjà été réalisés. Les chambres en priorité ont subi le grand nettoyage qui s'imposait. Elles seront refaites dans l'esprit de modernisme et de qualité à l'image de la nouvelle enseigne que vous avez certainement vue au bord de la nationale. 25 chambres (toutes de plain pied), dont 2 aménagées pour les personnes à mobilité réduite.
Les façades ont également pris un air de neuf. Avec ses transats et ses parasols, la piscine entièrement rénovée est prête pour les beaux jours. ■

L'Espace Blue Océan

Le camping du Lac

Le Lodge Hôtel

Le tourisme une compétence partagée avec le Pays de Seignanx

En tant qu'activité économique, le Tourisme est une compétence que la commune partage avec la Communauté de Communes du Seignanx. C'est pour cette raison que l'Office de Tourisme est communautaire, il est financé à 80 % par la Communauté.
L'activité touristique étant principalement présente dans notre commune, Jean-Marc Larre, le Président du Pays de Seignanx, a confié à un élu Ondrais, Eric Guilloteau, la présidence de la commission Développement Économique et Touristique.
Le Seignanx, comme la commune d'Ondres a choisi de miser sur le Tourisme Durable. De manière concrète, la Communauté co-finance cette année un projet qui consiste à favoriser une gestion écologique des hébergeurs du Seignanx. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Seignanx va mettre ses compétences à la disposition des campings et résidences hôtelières afin de les aider à économiser l'eau, l'énergie, à limiter leurs déchets, à mieux acheter…
Par ailleurs le développement du Tourisme dans le Seignanx ne se limite pas à la côte. Un des enjeux pour l'avenir du Seignanx est de favoriser un tourisme plus rural en complément du tourisme balnéaire. Il s'agit de développer l'Agro-tourisme ou de continuer à valoriser des espaces naturels comme les bords de l'Adour.

L'Office de Tourisme Communautaire du Seignanx

Il y a 8 ans de cela, l'Office de Tourisme Communautaire du Seignanx a été implanté à Ondres (il se dédouble à Tarnos de mi-juin à mi-septembre) dans un but finalement très simple à énoncer : donner aux touristes l'envie de venir et de revenir dans le Seignanx.
Pour ce faire l'équipe constituée de deux salariés à temps plein (Jérôme Lay et Armelle COMBAZ) est renforcée l'été par trois saisonniers. Ils accueillent et conseillent à l'Office 6 000 touristes par an.
Leur mission simple en apparence consiste, certes à accueillir, mais aussi :
À faire connaître le Seignanx, éditer et actualiser des supports d'information adéquats (sites Internet, brochures…), organiser et promouvoir l'offre du territoire, valoriser le patrimoine…
Animer l'ensemble du territoire, gérer des billetteries (dont celle du Festi'Mai, l'un des meilleurs festivals aquitains), proposer des manifestations en avant saison (Printemps des Landes) et en été (randonnées, marchés de producteurs), dresser un buffet pour le vernissage d'une exposition…

À animer un réseau de partenaires, dans le souci de faire converger les intérêts de l'ensemble des acteurs du tourisme, les professionnels du tourisme (les hébergeurs, petits et grands, les professeurs de surf, les restaurateurs et les fermiers), les élus, les associations (elles participent pleinement à l'accueil des touristes, festivals, repas animés, démonstrations de pelote, concerts, visites guidées, courses de vaches…) et bien entendu les touristes.
Dans ce cadre, le soutien de l'Office en matière de réservation via Internet ou d'accompagnement vers l'Eco-Tourisme est remarquable. ■

Jérôme Lay
Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire du Seignanx

Communauté de Communes

INTERCOMMUNALITÉ

Le projet communautaire adopté

Lors de son élection d'avril 2008 à la Présidence de la Communauté de Communes du Seignanx, Jean Marc Larre avait dressé le contour d'un projet qu'il souhaitait collectif pour le mandat qui s'annonçait. En octobre dernier, il entamait avec les conseillers communautaires un débat ayant pour objet la rédaction d'un programme communautaire pour la durée du mandat 2008/2014.

Après plusieurs semaines de discussions, dans toutes les instances communautaires et communales, qui ont permis de multiples enrichissements, le programme a été adopté en Conseil Communautaire par 17 voix contre 10. Ce programme doit donner un coup d'accélérateur à l'intercommunalité dans le Seignanx.

En matière économique et touristique, il fait la part belle au développement durable. L'ambition sociale est aussi confortée avec la mise en œuvre d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale. Cette mutualisation des services d'action sociale va permettre de répondre partout dans le Seignanx aux besoins de plus en plus nombreux des personnes âgées. Ce centre devra aussi à l'avenir, se pencher sur les besoins de garde des parents des jeunes enfants. Autre axe fort de ce programme, l'aménagement du territoire qui devra améliorer la voirie, penser plus collectif en matière d'équipement public et surtout respecter davantage l'environnement. Enfin, le point fort de notre Communauté, l'animation et la culture sera bien entendu pérennisé.

Pour faire vivre cette communauté plus forte, plus solidaire, de nouveaux moyens humains et financiers seront nécessaires. Des personnels municipaux seront regroupés en services communs. La taxe prélevée sur les entreprises (actuellement la Taxe Professionnelle) perçue par les communes sera elle aussi mutualisée. Un vote en Conseil Communautaire sera proposé en ce sens par son Président, dès que le gouvernement aura fait connaître sa réforme de la Taxe Professionnelle. Alors n'en doutons pas, le Seignanx est sur de bons rails. ■

Le Festi'Mai 2009

La douzième édition du Festi'Mai a confirmé l'ancrage du festival dans le paysage culturel régional.

De remarquables artistes ont ainsi offert pendant un mois leur énergie, leur enthousiasme et leur talent à un public de plus en plus nombreux.

Les conditions tarifaires ainsi que la qualité de la programmation garantissent l'attrait du Festi'Mai auprès des spectateurs et confortent les élus de la Communauté de Communes du Seignanx dans la volonté politique de faire connaître et de faire vivre, unies autour d'un projet culturel ambitieux, les huit communes du Seignanx.

Cette douzième édition a remporté un grand succès que la Communauté de Communes partage sans retenue avec les artistes, les techniciens, les Communes et La Locomotive, brillamment impliquée dans la programmation. ■

Jean BAYLET
Vice-Président en charge de l'animation et de la communication

Cinésites, Cinéma gratuit et en plein air

Dans le cadre de leur politique culturelle, et toujours fidèle à leur devise « Une culture pour tous, accessible à tous », les élus de la Communauté de Communes du Seignanx (en collaboration avec la Commune de Saint André de Seignanx) vous convient à la projection du film « Chat noir chat blanc » d'Emir Kusturica.

Entrée libre le mardi 18 août près de la salle La Mosaïque.

Restauration et buvette dans le cadre des fêtes locales dès 19 h.

Récital du guitariste gitan José de la Linea

Projection du film en plein air à la nuit tombée . ■

Renseignements :

Office de tourisme communautaire à ONDRES
• 05 59 45 19 19

Communauté de Communes du Seignanx
• 05 59 56 61 61

Les animations seront maintenues même en cas de pluie.

Vie locale

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Il s'appelait Ilan… la vie se présentait à lui comme une promesse. Pendant 3 semaines il a été séquestré, battu, ligoté, affamé et puis assassiné. Ses tortionnaires avaient à peine le même âge que lui. La presse traite leur procès dans la rubrique des faits divers… peut-être a-t-elle raison ; je ne peux pour ma part m'empêcher de penser qu'Ilan était juif et qu'il y a dans ce geste atroce du racisme, de l'antisémitisme, sans doute du fanatisme ; je ne peux m'empêcher de penser à ces croix gammées que l'on dessine, ces cimetières que l'on souille, à ces idées que tel ou tel qui se dit humoriste met en scène.

Non, 70 ans après, la pieuvre n'est pas morte et un rien pourrait la réveiller. Et si on est là aujourd'hui, c'est pour se souvenir de ces millions de morts que ce rien a laissé à l'histoire.

Une histoire qui garde en sa mémoire l'année 1929 et la terrible crise qui secoua le monde. Quatre ans après, nos voisins allemands se choisissaient Hitler comme chef de leur état. Par les voies les plus démocratiques, pour des idées qui se présentaient comme sociales, pour des promesses dont le peuple ne s'était pas méfié. Six ans plus tard, il y a soixante-dix ans, Hitler mettait le monde à feu et à sang. Il reste à de très nombreux témoins de cette époque, de l'occupation, des crimes, des exécutions, des camps de concentration. Et pourtant ici et là des penseurs, des universitaires et même des évêques, non seulement minimisent mais nient toutes ces horreurs.

Je sais que l'histoire ne se renouvelle ni dans les mêmes faits, ni dans la même forme ; mais je sais aussi que l'histoire garde en elle ses virus les plus fous qui n'attendent qu'un point faible pour mieux se réveiller.

Rien ne m'autorise ici à réveiller les peurs, tout m'incite pourtant à la plus grande vigilance. L'homme, dans sa longue existence, de progrès en progrès s'est créé des moyens équitables pour vivre ensemble ; c'est la démocratie. Je voudrais, en ce moment et en ce lieu dire à toutes et à tous, nous devons en devenir des militants. Alors, ceux qui sont tombés contre un mur, dans un bois, ceux qui ont été affamés, ceux qui ont été torturés, raflés, exterminés auront fait de leur mort une leçon.

Voilà pourquoi je suis là aujourd'hui, pour me souvenir avec respect et pour, toujours et mieux, réciter la leçon. ■

Bernard Corrihons

Les Pescadous des Lac

Mauvais départ 2009 : les 4 concours avec lâcher de truites annulés sur le lac du stade André Maye à Tarnos. Il est à croire que la tempête de janvier a duré jusqu'en mai sur les lacs Tarnosiens. Les Pescadous de Tarnos/Ondres se sont repliés sur le lac du Turc où on a pu constater de belles et nombreuses prises : sandre de 79 cm, brochet de 98 cm, black de 47 cm. Le nettoyage de ce magnifique lac a été bénéfique et les jours à venir seront encore meilleurs. À suivre et à voir les prochaines prises. ■

Jacky DUBOURG
Président de l'A.A.P.P.M.A. Tarnos/Ondres

L'ACCA

Permanences des cartes et assurances au Café de La Poste

- Samedi 20 juin de 11h à 12h
- Samedi 18 juillet de 11h à 12h
- Samedi 22 août de 10h à 12h
- Samedi 12 septembre de 10h à 12h

L'association demande à tous les chasseurs de participer au nettoyage de la forêt la matinée du 5 septembre. ■

ASO **Rugby** - Le maintien en fédérale 3

Que ce fût dur ! Il aura fallu attendre la dernière journée, la dernière minute pour enfin voir l'AS ONDRES se maintenir en FÉDÉRALE 3 ce qui n'était plus arrivé depuis 20 ans.
L'encadrement des Seniors, des joueurs est à féliciter dans son ensemble avec l'équipe première qui termine neuvième tandis que la réserve manque pour un point la qualification pour les phases finales.
Il est à noter le bon comportement des équipes jeunes engagées dans les différents championnats : qualification pour les cadets 2e année en TEULIERE A et pour les cadets 1re année en TEULIERE B, qualification pour la première fois des BALANDRADE en FFR mais éliminés en 1/32e par l'US L'ISLOISE RUGBY et l'élimination de nos REICHEL B en demi-finale Aquitain contre MOUGUERRE.

Toutes les personnes désireuses de faire partie de notre club (joueurs, éducateurs, dirigeants clubs École de Rugby,…) seront les bienvenues. S'adresser au **06 82 00 28 14** ou à **asondres@voila.fr** ■

Beach Rugby - Samedi 8 août 2009

Le Comité Côte Basque Landes et Ovale dans la cité organisent une journée BEACH RUGBY sur le littoral LANDAIS dans le but de développer le rugby amateur et de promouvoir le rugby loisir à travers le BEACH RUGBY.
Cette année, en collaboration avec l'A.S.ONDRES, la manifestation aura lieu le 8 août sur la plage d'Ondres.
À l'image du rugby pratiqué sur les plages des îles du pacifique sud, le BEACH RUGBY permet un jeu rapide et surprenant. Cette forme de jeu allie vitesse et technique. Elle offre une pratique ludique dont le style de jeu se rapproche du rugby à VII.
Ouvert à tous et gratuit, à partir de 10 heures le matin.

Initiation au RUGBY + TOURNOI
Contact au 06 82 00 28 14 ■

Un **forum** pour les **associations** Ondraises

Elles animent la vie de la commune, elles favorisent la pratique du sport ou d'activités culturelles, elles se préoccupent des plus âgés, des plus démunis à Ondres ou ailleurs, elles soutiennent les écoles et la jeunesse, elles participent à la préservation des traditions et de l'environnement et bien d'autres choses encore…
Elles participent au lien social, indispensable à toute vie en collectivité. Elles ont en commun la loi de 1901. Elles sont les forces vives de notre commune. En un mot, elles sont les Associations de notre commune. Depuis de nombreuses années, dans la limite de ses moyens, la municipalité les soutient activement. Au-delà des subventions, elle met à disposition des équipements publics, des personnels, elle fait connaître leurs manifestations. La mairie tente aussi de fédérer les énergies des associations qui ont pris l'habitude de se retrouver l'été en particulier pour organiser les Casetas. À l'automne, la municipalité organisera un grand Forum des Associations Ondraises. Le but de cette journée sera de faire connaître les activités des différentes associations, de créer davantage de liens entre elles, et au final d'augmenter leurs effectifs.
Le programme détaillé de la journée sera diffusé début septembre, mais vous pouvez d'ores et déjà retenir la date : le samedi 19 septembre. ■

Le **Concours** Photo

Douze Ondrais ont participé au concours photo organisé par la mairie. Ils ont tous su tirer profit des richesses variées de la commune pour réaliser de superbes compositions photographiques.
Le jury composé d'élus et de professionnels rendra son verdict pendant les fêtes d'Ondres, le dimanche 28 juin, à midi, à l'occasion de l'apéritif offert par la mairie. Les œuvres seront exposées pendant la durée des fêtes dans la salle Capranie. ■

La Maïade 2009

En cette veille du 1er mai, le temps n'était pas de la partie, heureusement le mai particulièrement coloré a égayé le ciel gris de cette fin d'après-midi. Les conseillers municipaux ont honoré leur maire Bernard Corrihons. Les élus expérimentés ont initié les plus novices pour le choix du jeune pin, la décoration du mai et c'est tous ensemble qu'ils l'ont planté. Bernard Corrihons a donc profité de cette occasion pour accueillir chez lui toute son équipe et quelques anciens élus.

La soirée s'est prolongée au-delà de la tombée de la nuit, et pour une fois, les affaires municipales n'étaient pas au cœur des conversations… ■

Le Foyer

Avec l'arrivée des vacances d'été si certaines activités vont s'interrompre, bien d'autres vont prendre le relais pour le plaisir des adhérents et celui des estivants. Voici quelques projets mis sur pied, auxquels les vacanciers sont invités à nous rejoindre :

CYCLOTOURISME

- 12 juillet participation à la randonnée Bayonne Pampelune : 120 km
- Randonnées de Capbreton et Tyrosse dans le cadre UFOLEP
- Tour de Corse

ÉCHASSES « les Bergers du Seignanx »

Après une saison 2008-2009 qui restera un très grand millésime marqué par le grand spectacle inédit « le Seigneur des Agneaux » pour fêter les 30 ans de la section, les Bergers du Seignanx partent pour l'Italie début juillet (avec un passage au parc MARINELAND à Antibes).
Ce voyage dans les vallées italiennes permet la rencontre des 2 extrémités de l'Occitanie et marque notre soutien à l'inscription de la langue occitane au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette sortie est co-organisée par Francis Pointu des Bergers du Seignanx et par Miquèu Baris de l'association ECLAT (avec une partie de la chorale « Lous Esclatats »).
La suite de la saison estivale sera animée avec des sorties festives et la participation aux marchés du terroir du Seignanx.

VOLLEY

La section proposera une animation pour le Centre de Loisirs et le traditionnel « tournoi de Beach-volley du 15 août » Ce tournoi mixte est ouvert à tous : garçons et filles, adultes et enfants.
Les inscriptions (2 €) seront prises sur place, le jour même vers 13 h 30, à la plage. De nombreux lots viendront récompenser les vainqueurs !

« COURSES LANDAISES »

Tous les lundis des mois de juillet et août à 21 h 00, le FOYER et l'ASO, organisent une soirée « Courses Landaises mixtes » dans les arènes du stade.
Les Sauteurs et les Écarteurs de la Ganaderia Cap de Gascogne, offrent à chaque course une prestation typiquement Landaise à vous donner le frisson. Ces courses se prolongent par des jeux où le public peut prendre part. (adultes : 8 €, enfants de moins de 1,20 m : 4 €).

Dès le 1er septembre 2009
Le Foyer vous proposera ses activités traditionnelles : Anglais, Bridge, Couture, Cyclotourisme (activité mixte), Échasse, Groupe d'histoire locale, Gym Cyclo, Gym d'entretien, Gym Kiné, Informatique, Kenpo-Kaï, Peinture Dessin, Rollers, Seniors, Théâtre, Volley (activité mixte), Voyages et repas du vendredi midi.

Renseignements au secrétariat : 05 59 45 38 39
Rappel : Il est nécessaire d'être assuré (au Foyer ou non) pour pouvoir être admis et pratiquer une activité à caractère sportif.

Culture

Bibliothèque Municipale d'ONDRES

« Un livre est un outil de liberté »
Jean Guéhenno

NOUVEAUTÉS JUIN 2009

ROMANS

Les gens
P. LABRO
Le week end
B. SCHLINK
Villa Amalia
P. QUIGNARD
Déclic
P. CAUVIN
La couleur du mensonge
A.J KRENZ
La fille de ma meilleure amie
D. KOOMSON
Le prince et l'ultime dimension
D. TIPLE
La nuit du 5 août
D. CHAMBERLAIN
Jours d'orage
T. KRESSAMNN
La rosée blanche
P. MALAVAL
La femme aux cheveux courts
P. LECONTE
Fils de prêtre
M. BRADFER
La chair des étoiles
J. SOUMY
Que serais-je sans toi ?
G. MUSSO
Le Sumo qui ne pouvait pas grossir
E. E. SCHMITT
Mangez-le si vous voulez
J. TEULE
Quitter le monde
D. KENNEDY
Les déferlantes
C. GALLAY
La solitude des vainqueurs
P. COELHO
La servante insoumise
J. HARRIS
L'ombre de la sainte Victoire
J.M. TIXIER
Ma bonne
M. GEE

POLICIERS

Sans un mot
H. COBEN
Le fantôme de Pallace
M. GRIMES
Ceux qu'on aime
S. MOSBY
Duma Key
O. DESMOND
Mortel secret
C. THOMPSON

DOCUMENTAIRES

Je crois, moi non plus
F. BEIGBEDER
La légende du roi Arthur
M. AURELL

BIOGRAPHIES

Captive
C. ROJAS
Coco Chanel
M. HAEDRICH

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	10h30-12h00	17h00-18h00
Mardi	10h00-12h00*	18h00-19h00
Mercredi		18h00-19h30*
Jeudi		16h45-18h00*
Vendredi	10h30-12h00	
Samedi	10h00-12h00 *	

**Accès informatique*

Conditions de prêt : 6 €
3 livres par lecteur + 2 BD
Durée du prêt : 21 jours - *renouvelable*

Les rendez-vous de Capranie…

Du cinéma muet qui s'écoute

Le 25 avril dernier a eu lieu à Capranie une première séance de cinéma muet accompagnée au piano. La programmation nous a permis de découvrir ou de redécouvrir une sélection de courts métrages ainsi qu'une création du groupe des 11/13 ans « Super Chaouche », l'histoire incroyable d'un super-héros Ondrais.

Avec son pianiste au pied de l'écran, le but est de rapprocher de nouveau le cinéma et le spectacle vivant, de faire de chaque projection un événement unique.
La commune pense renouveler cette expérience avec un projet de résidence qui permettra à chacun de découvrir un cinéma muet qui n'a pas fini de faire parler de lui.

Hecho en casa, des comédiens à Ondres

Jeune compagnie de théâtre Ondraise, Hecho en casa nous proposait le 7 mai une représentation de leur spectacle « l'enfant du manège ». Ce spectacle qui abordait l'histoire de la rencontre entre un vieux monsieur et un jeune garçon orphelin s'inscrit dans le travail mené par le groupe du Contrat Éducatif Local (CEL) sur la parentalité. Un moment plein d'émotion et de tendresse. La rencontre entre les deux personnages est venue réinterroger la notion même de parentalité.

Dis papa, je peux t'emmener avec moi ?

Voilà la question qu'a envie de poser la petite fille Bélou à son papa. Et oui, c'est la fin du week-end, une fois chez papa, une fois chez maman… c'est parfois difficile d'être un enfant
Après une résidence de deux semaines à Ondres, la compagnie Breloques et Bricole nous a proposé le 12 juin dernier leur nouvelle création « Bélou ». Cette programmation n'est pas anodine puisqu'elle s'inscrit elle aussi dans le travail mené par le CEL sur le thème de la parentalité. Nous attendons avec hâte les prochains rendez-vous de Capranie qui peu à peu devient un rendez-vous incontournable pour les amoureux du spectacle vivant. ■

Entre las aigas - Le gascon en partage

OCCITANIA : QU'ES AQUÒ ?

Amigas e Amics,
La lenga occitana que vien d'ua evolucion deu latin parlat. Que hè partida de la familha de las lengas romanicas* com lo castilhan, lo francés, l'italian, e lo portugués. Escrivuda autanlèu lo sègle IXau, qu'estó un element de la vita culturau, literària e politica de l'Euròpa de l'Edat Mejana*. Qu'es uei parlada dens la partida meridionau de la França mensh lo País Basco a l'Oèst e la Catalonha a l'Èst deus Pirenèus. Lo nom "Occitania" que designa lo domeni lingüistic de la lenga occitana, los país on la parlan.
Mapa d'Occitania

Per manca d'ua organizacion politica comuna entà garantir ua lenga unificada, l'occitan qu'es estat diferenciat au cors deus sègles en dialèctes (gascon, lengadocian, provençau,...), totun pro tòcatocants* los uns deus auts entà's compréner adaise.
Los dialèctes d'Occitania
L'occitan n'a pas nada reconeishença oficiau en França mes qu'es reconeishut dens las valadas occitanas d'Italia e qu'a l'estatut de lenga oficiau en la val d'Aran.

En 1945 l'Institut d'Estudis Occitans qu'a definit ua nòrma entà escríver la nòsta lenga que hè compte de l'etimologia en tot inspira's de la qui èra emplegada a l'Edat Mejana. Aquesta grafia "classica" facilita la comprenença entre los dialèctes e las autas lengas romanicas.
Qu'es aquesta grafia qui emplegam dens los nòstes articles, en tot arrespectar lo hèit qu'entaus "ancians" qui sii mauaisit de s'i adaptar.
Aquí devath quauques vèrs d'ua canta deu grop bearnés "los Pagalhós" a perpaus de la nòsta lenga. ■

La Sobirana

Despuish L'Aup Italiana,
A travèrs vilas e monts e lanas,
E dinc a la mar grana,
Que senhoreja ua sobirana.
...Ma bèra amor qu'es la lenga occitana.
La Souveraine
Depuis les Alpes Italiennes,
A travers villes et montagnes et landes,
Et jusqu'à l'océan,
Règne une souveraine.
...Mon bel amour est la langue occitane.

Adishatz e siatz hardits !
ECLAT

Lexic :

romanica : *romane*
Edat Mejana : *Moyen-Age*
tòcatocant : *proche*
amor cortés : *amour courtois*

Que parlaram de l'istòria deu Gascon (lo nòste "patois") dens un aute article.

Agenda

LES MERCREDIS DE LA PELOTE main nue/chistera

Tous les mercredis du 8 juillet au 26 août

• *Complexe Larrendart, Place Richard Feuillet, Centre Bourg*

À 21H, les meilleures équipes basques et landaises de pelote à main nue et de chistera vous proposent de découvrir notre sport local. ■

COURSES DE VACHES LANDAISES

Tous les lundis du 6 juillet au 24 août

• *Stade de Rugby*

Organisé par L'ASO en partenariat avec le Foyer d'Ondres.

Tarifs : 8 € - 4 € Enfant de moins d'1,20 m. - Gratuit moins de 4 ans. Réservation possible à l'Office de Tourisme (05 59 45 19 19). ■

CASETAS « ONDRES EN REFÊTE »

Le vendredi 10 juillet

• *Place Richard Feuillet Centre bourg*

Le village des associations Ondraises vous attend sur la place du marché afin de vous faire découvrir les spécialités culinaires locales (chipirons, taloa, poulet basquaise…). L'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale. ■

SOIRÉES GASCONNES

Le mardi 21 juillet

• *Départ Place du Marché*

Accueil des participants à 17h (place du marché - centre du village) - Balade dans le parc du Château Larroque (histoire du détournement de l'Adour) - Visite de la ferme de l'Amitié (élevage de blondes d'Aquitaine, tétée des veaux…) - Démonstration de gemmage (extraction de la résine du pin, historique du massif forestier Aquitain) - Apéritif musical avec banda offert par l'Association ECLAT. - Repas traditionnel animé (banda, conteurs, initiation aux danses gasconnes…) ou possibilité de pique-nique. Les visites sont gratuites, seul le repas est payant. Inscription, réservation et renseignement à l'Office de Tourisme 05 59 45 19 19 ■

BŒUF A LA BROCHE

Le samedi 8 août

• *Place du Marché*

RDV à partir de 19 h 30. Repas : Bœuf à la broche. Pour les réservations s'adresser au Bar Restaurant Larrendart ou par téléphone :
06 62 58 04 91 - 05 59 45 21 20 ■

MARCHÉ DU TERROIR & RANDONNÉE DÉCOUVERTE

Le vendredi 28 août 2009 - De 9h à 12 h 30

• *Place Richard Feuillet Centre village*

Marché traditionnel avec des produits régionaux de qualité, directement du producteur au consommateur (conserverie artisanale de canard et de porc gascon, fromages de brebis, miel, tourtières, gâteaux basques, piment d'Espelette, vins, armagnac…), des animations typiquement gasconnes qui offrent une ambiance conviviale et authentique. Mikel vous donne rendez-vous à 8h sur le lieu du marché. Il vous entraînera sur les petites routes et sentiers pour vous faire découvrir à pied Ondres et son environnement : histoire, lecture de paysages, anecdotes, rencontres… agrémenteront la balade. Retour au marché à 11h, le temps de faire quelques emplettes et d'assister aux dernières danses des échassiers. Tarif : 3 € Adultes (gratuit - de 18 ans). Réservation Office de Tourisme du Seignanx : 05 59 45 19 19 ■

FORUM DES ASSOCIATIONS

La fête des associations aura lieu **le samedi 19 septembre 2009**
Place Richard Feuillet, Salle Capranie ■

Infos pratiques

La Rentrée scolaire à Ondres

Elle aura lieu le mercredi 2 septembre 2009. ■

SITCOM

Déchetterie de Labenne • Z.I. de Berhouague
Déchetterie de Saint martin de Seignanx • Z.A. Ambroise II
Déchetterie de Tarnos • Avenue Georges Lassalle

Horaires d'ouverture du Lundi au Samedi inclus

	Matin	Après-midi
Hiver	8 h 00 - 12 h 00	13 h 15 - 18 h 00
Été	8 h 30 - 12 h 00	13 h 45 - 19 h 00

Le changement d'horaire des déchetteries se fait en même temps que le changement d'heure d'été et d'hiver. Pour plus d'informations : SITCOM Côte Sud des Landes - 62 Chemin du Bayonnais - 40 230 BENESSE MAREMNE - Tél. : **05 58 72 03 94** et **www.sitcom40.fr** ■

Passeports biométrique

Depuis le mois de Mai, il faut désormais se rendre à Tarnos pour obtenir un passeport. En effet, seule cette commune est dotée d'une station d'enregistrement des données personnelles du nouveau passeport biométrique.
Le formulaire de demande lui est disponible en mairie d'Ondres. Le coût du passeport biométrique est fixé à 89 € pour un adulte, 45 € par adolescent et 20 € par enfant.
Pour plus de renseignements sur les passeports biométriques, contactez le Service État Civil en Mairie d'Ondres : **05 59 45 30 06** ■

Bus des Fêtes de Bayonne

Pour vous rendre aux Fêtes de Bayonne, pensez au Bus des Fêtes.
Départ du parking de la plage toutes les demi-heures de 19h00 à 22h30.
Départs supplémentaires les vendredis, samedis, dimanches à 12h00 et 13h00.
Retour place des Basques de minuit à 5 heures.
Service assuré par l'association des joueurs de l'ASO. ■

INDECOSA-CGT

INDECOSA-CGT du Seignanx (association de défense des consommateurs) assure désormais une permanence à Ondres tous les mercredis de 17 heures à 20 heures Foyer d'Éducation Populaire Tél. : **06 12 84 31 13** ■

Surveillance des plages

Les plages seront surveillées du dimanche 21 juin au dimanche 13 septembre ■

Horaires des marées

JUILLET

♀ le 7 ☾ le 15 ● le 22 ☽ le 28

Date		PLEINES MERS Mat	Haut	Coef	Soir	Haut	Coef	BASSES MERS Mat	Haut	Soir	Haut
1	M	0 13	3.45	53	12 52	3.35	49	6 20	1.55	18 46	1.60
2	J	1 23	3.35	48	13 58	3.35	47	7 30	1.60	19 58	1.60
3	V	2 32	3.30	48	14 58	3.45	50	8 35	1.60	21 02	1.55
4	S	3 33	3.35	52	15 49	3.60	55	9 29	1.55	21 56	1.45
5	D	4 21	3.45	58	16 32	3.70	62	10 15	1.45	22 42	1.35
6	L	5 01	3.55	64	17 11	3.80	67	10 55	1.35	23 21	1.25
7	M	5 36	3.65	69	17 47	3.90	71	11 32	1.30	23 58	1.15
8	M	6 10	3.70	73	18 21	3.95	74	-- --	--.--	12 05	1.20
9	J	6 42	3.70	75	18 54	3.95	75	0 31	1.10	12 37	1.20
10	V	7 13	3.70	75	19 27	3.95	75	1 03	1.10	13 09	1.20
11	S	7 44	3.70	74	20 01	3.85	72	1 36	1.10	13 43	1.25
12	D	8 17	3.65	71	20 37	3.80	68	2 10	1.15	14 19	1.30
13	L	8 54	3.55	66	21 18	3.70	63	2 47	1.20	14 58	1.40
14	M	9 36	3.50	60	22 04	3.55	57	3 26	1.30	15 42	1.50
15	M	10 27	3.40	53	23 00	3.45	50	4 11	1.45	16 36	1.60
16	J	11 32	3.35	48	-- --	--.--	--	5 05	1.55	17 40	1.65
17	V	0 08	3.40	47	12 46	3.35	46	6 10	1.60	18 53	1.60
18	S	1 21	3.40	48	13 57	3.50	51	7 22	1.55	20 06	1.45
19	D	2 32	3.55	55	15 02	3.70	61	8 31	1.40	21 11	1.20
20	L	3 36	3.70	68	16 00	3.95	74	9 32	1.20	22 08	0.90
21	M	4 33	3.95	81	16 53	4.20	88	10 26	0.95	23 00	0.65
22	M	5 25	4.10	94	17 43	4.40	98	11 16	0.75	23 50	0.45
23	J	6 13	4.25	102	18 30	4.55	105	-- --	--.--	12 04	0.60
24	V	6 59	4.25	106	19 16	4.55	105	0 38	0.35	12 50	0.50
25	S	7 43	4.20	103	20 02	4.40	100	1 24	0.40	13 36	0.60
26	D	8 27	4.00	95	20 47	4.20	90	2 10	0.55	14 21	0.75
27	L	9 11	3.80	83	21 33	3.90	76	2 55	0.80	15 08	1.00
28	M	9 58	3.60	68	22 24	3.55	61	3 41	1.10	15 58	1.25
29	M	10 54	3.35	53	23 26	3.30	47	4 32	1.45	16 56	1.55
30	J	-- --	--.--	--	12 05	3.25	41	5 35	1.70	18 11	1.70
31	V	0 46	3.10	38	13 25	3.20	36	6 55	1.80	19 39	1.75

AOÛT

♀ le 6 ☾ le 13 ● le 20 ☽ le 27

Date		PLEINES MERS Mat	Haut	Coef	Soir	Haut	Coef	BASSES MERS Mat	Haut	Soir	Haut
1	S	2 13	3.10	36	14 40	3.30	39	8 14	1.80	20 52	1.70
2	D	3 21	3.20	43	15 35	3.50	48	9 14	1.65	21 46	1.55
3	L	4 08	3.35	52	16 18	3.65	57	10 00	1.50	22 28	1.35
4	M	4 44	3.50	62	16 54	3.80	66	10 39	1.35	23 04	1.20
5	M	5 17	3.65	70	17 28	3.95	73	11 13	1.20	23 37	1.05
6	J	5 49	3.75	76	18 01	4.05	79	11 45	1.10	-- --	--.--
7	V	6 19	3.85	81	18 32	4.10	82	0 08	0.95	12 16	1.00
8	S	6 48	3.85	83	19 02	4.05	84	0 39	0.90	12 47	1.00
9	D	7 17	3.85	83	19 33	4.05	82	1 09	0.90	13 18	1.00
10	L	7 47	3.85	80	20 07	3.95	78	1 40	0.95	13 50	1.10
11	M	8 20	3.75	75	20 43	3.80	71	2 13	1.05	14 26	1.20
12	M	8 58	3.65	68	21 26	3.65	63	2 49	1.20	15 05	1.35
13	J	9 46	3.50	58	22 22	3.45	53	3 31	1.35	15 56	1.50
14	V	10 51	3.35	49	23 37	3.30	44	4 24	1.50	17 05	1.65
15	S	-- --	--.--	--	12 17	3.35	42	5 35	1.65	18 33	1.65
16	D	1 03	3.30	42	13 42	3.45	45	7 03	1.65	19 59	1.45
17	L	2 24	3.45	51	14 54	3.70	58	8 23	1.45	21 06	1.20
18	M	3 31	3.70	66	15 52	4.00	75	9 25	1.20	22 01	0.85
19	M	4 25	3.95	83	16 42	4.30	91	10 16	0.90	22 48	0.55
20	J	5 12	4.20	98	17 28	4.55	103	11 02	0.65	23 33	0.35
21	V	5 55	4.30	108	18 11	4.65	110	11 45	0.45	-- --	--.--
22	S	6 36	4.35	111	18 53	4.60	110	0 16	0.30	12 28	0.40
23	D	7 16	4.30	107	19 34	4.45	103	0 59	0.35	13 10	0.50
24	L	7 54	4.10	97	20 14	4.15	91	1 40	0.55	13 53	0.70
25	M	8 33	3.90	83	20 54	3.80	75	2 21	0.85	14 35	0.95
26	M	9 14	3.65	67	21 39	3.45	58	3 03	1.20	15 22	1.30
27	J	10 04	3.35	50	22 39	3.15	42	3 50	1.55	16 18	1.65
28	V	11 16	3.15	35	-- --	--.--	--	4 51	1.80	17 38	1.85
29	S	0 08	2.95	30	12 51	3.10	28	6 18	1.95	19 18	1.90
30	D	1 50	2.95	29	14 17	3.25	33	7 49	1.90	20 35	1.75
31	L	3 00	3.10	38	15 14	3.45	44	8 52	1.75	21 25	1.55

Ondres
d'hier à aujourd'hui

Un siècle de bain de mer à Ondres

Notre commune longe le littoral sur une longueur de 2 kilomètres, et jusqu'à l'après guerre, la plage était peu fréquentée. Ceux qui savaient nager connaissaient les dangers de l'océan. On y allait le Dimanche en famille avec la voiture hippomobile, et surtout le pique-nique. Il y avait très peu d'estivants. La maison dite « Poste de Garde » des eaux et forêts se trouvait juste à l'entrée du parking Nord. Son dernier occupant M. TIBAULT interdisait d'aller sur la dune, d'extraire du sable, excepté le gravier que l'on allait chercher au pied des vagues avec des bœufs. Il surveillait également la forêt.

Les temps modernes démarrèrent en 1938 avec la construction du lotissement de la Plage: 15 lots vendus, 5 ou 6 maisons construites dont une buvette. Autre signe de cette évolution, le Conseil Général des Landes et la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) ont construit le centre d'accueil devenu FALEP puis Centre de Loisirs Dous Maynadyes. C'était le début des colonies de vacances et le signal de départ pour les campings.

Puis l'occupation Allemande vint marquer la plage de son empreinte. Démolition des maisons, construction des blockhaus, du Camp des Pins avec piscine et château d'eau côté Nord et parcours du combattant coté Sud. Les vestiges sont encore visibles. Après la libération l'Armée Française avec la garde mobile a utilisé le camp durant quelques années. Plusieurs jeunes filles y ont connu leurs époux.

Pendant les années 60, la marche en avant a repris son cours avec la construction de la buvette « Cante-Cante » des restaurants La rose des Sables, La Nouvelle Vague etc… La surveillance de la baignade a débuté avec les moniteurs de la FOL secondés par quelques bons nageurs locaux, le matériel était rudimentaire: quelques bouées et parcs en cordage pour tenir les enfants en sécurité dans des bains peu profonds.

Vu l'évolution rapide de la fréquentation, l'administration a mis à la disposition des communes des MNS – CRS qu'il fallut équiper de matériels adaptés. Les élus de l'époque firent construire un magnifique poste de secours avec blocs sanitaire sur le sommet de la dune en 1971. C'était un des plus beaux de la côte. Puis sont apparus les clubs de plage pour les petits, le volley et le surf dans les années 80. Le problème de stationnement devenant de plus en plus important, les élus d'alors ont signé une convention d'occupation du sol avec l'ONF pour réaliser les parkings et l'aire d'atterrissage pour hélicoptères.

Le problème de l'érosion de la dune ne datant pas d'hier, les autorités décidèrent la construction d'un épi rocheux en 1971 dont on ne pourra jamais en connaître l'efficacité!!! Peut-être que pour une fois « les grincheux » avaient raison lorsqu'ils disaient: « C'est de l'argent jeté à l'eau! »

L'urbanisation du secteur a été contrariée par une érosion exceptionnelle de la dune, commencée en 1976 et continuée en 1977. Elle a fait disparaître une profondeur de dune de 10 à 20 mètres, laissant suspendus au-dessus du vide poste de secours restaurants et villas. Le gros blockhaus coté Sud « qui était au 1er étage s'est retrouvé petit à petit au rez-de-chaussée ».
Heureusement que de tels événements ne se sont pas reproduits, ce qui a permis de continuer les améliorations attendues par les utilisateurs et visiteurs de notre plage, toujours plus nombreux. ■

Charles CARTY

Création & Impression : ibc - 05 59 64 72 00 -